



Coordination des Syndicats

CGT de Verallia



Votre force pour l'avenir

2^{ème} réunion GPEC

Ce jeudi 17 Avril nous avons eu une seconde réunion de négociation sur la GPEC : **Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences**. La première entrevue du mois de Mars avait permis de dresser un bilan très mitigé de la dernière GPEC.

Lors de cette réunion nous avons fait des propositions concrètes pour cet accord :

- Etat des lieux à 3 ans des effectifs CDI et du taux de remplacement avec des **objectifs chiffrés** par site à 3 ans,
- Parcours qualifiant en matière de formation : **une formation = une classification** supplémentaire avec un plan de formation à 3 ans,
- Négociation **d'une grille de salaire unique pour l'ensemble des sites**, c'est aussi cela la Gestion des Compétences,
- Aménagement du temps de travail pour les plus anciens et **départs anticipés pour la pénibilité**,
- Négociation sur les mesures liées à la mobilité, mais sur la base du **VOLONTARIAT** (ce qui sera un point bloquant dans le cas contraire),
- Affichage de tous les postes à pourvoir **sur tous les sites de Verallia**, y compris les filiales,
- Prise en compte de la sous-traitance sur des objectifs à 3ans, ce ne sont pas des **salariés jetables** !
- **50%** des apprentis ou contrat de professionnalisation par site, **embauchés**.

En tout état de cause, la délégation CGT regrette que la direction ne lui fournisse pas ses propositions plus tôt afin qu'elle puisse y travailler. **Nous avons tout même débattu afin de vous représenter au mieux.**

Le point bloquant qui était la mobilité est « revu » à la hausse tant au niveau des sommes qu'au niveau des prestations et reste **sur la base du volontariat**. L'accompagnement des conjoints dans la recherche d'un emploi est amélioré, mais aussi la prise en charge de la garde d'enfant sur la première année de la mobilité.

Malheureusement, la direction générale n'a pas mandat de la compagnie pour discuter et négocier sur des départs anticipés en retraite. La CGT ne se faisait pas d'illusion et sait très bien que ce genre de question se règle directement dans la rue et en faisant les merguez devant les portes des usines !!

Cependant nous engraissons suffisamment la Compagnie pour qu'elle prenne à sa charge des départs anticipés des salariés qui se sont usés, voire empoisonnés (amiante, fumées de graissage, silice,..) à produire des bouteilles. Et pour quelle reconnaissance ???

Pour l'apprentissage, la direction ne veut pas s'engager sur un « quota » d'embauche mais avoue à demi-mot que trop peu sont gardés. C'est un peu facile, alors qu'elle emploie ces salariés sur des postes CDI !! Celle-ci propose l'embauche d'un apprenti par site, soit 6%, à savoir que les « new progobains » vont déjà constituer ces quotas. Donc rien pour les autres ! **Pour la CGT c'est bien trop peu, surtout lorsque l'on sait qu'il existe une érosion des effectifs CDI au profit des effectifs CDD, apprentis et intérim.**

Pour nous les apprentis ne doivent pas être présents en remplacement d'un CDI mais en complément afin qu'ils puissent apprendre et se préparer au mieux à leur future vie professionnelle.

La CGT propose que pour les apprentis qui ne seront pas embauchés il y ait un accompagnement dans la recherche d'un travail au niveau du bassin d'emploi, voire au niveau de la compagnie. **La direction générale prend en compte ce point qui est une avancée pour ces futurs salariés**

Pour le maintien dans l'emploi des plus de 45ans, la direction n'avancera pas et pense qu'il y a assez d'accompagnement à ce jour. Pour la CGT, nous devrions ré-internaliser des postes de «replis» car **à ce jour rien d'existe pour le « reclassement » des salariés.**

Pour le parcours qualifiant, c'est-à-dire une formation = une classification complémentaire, la direction est prête à ouvrir la discussion début septembre 2014 avant la mise en place de la réforme nationale sur la formation applicable au 1^{er} janvier 2015.

Pour la grille de salaire unique dans toutes les usines de SGE, il va falloir aller la chercher nous-mêmes...

Une prochaine réunion est prévue le 19 juin avec un possible accord...

Montreuil le 17/04/14

La Délégation CGT